



## **Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2013-13-3**

Version PDF

Autres références : 2013-13, 2013-13-1 et 2013-13-2

Ottawa, le 15 mars 2013

### **Avis d'audience**

**20 mars 2013**

**Gatineau (Québec)**

### **Retrait de l'article 1**

Donnant suite aux avis de consultation de radiodiffusion 2013-13, 2013-13-1 et 2013-13-2, le Conseil annonce que l'article suivant est retiré de cette audience et est reporté à une date ultérieure :

Article 1

AGNI Communication Inc.  
Montréal (Québec)  
Demande 2012-0821-5

Demande présentée par AGNI Communication Inc. en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de programmation de radio FM commerciale à caractère ethnique de faible puissance à Montréal.

Secrétaire général